



Laon, le 6 avril 2017

Communiqué de presse

Informations pratiques

Commémorations du Centenaire de la Bataille du Chemin des Dames

Le dimanche 16 avril, la commémoration de la bataille du Chemin des Dames sera célébrée à Cerny-en-Laonnois, où 2 500 personnes sont attendues. Afin d'en assurer le bon déroulement, les services de l'État ont mis en place des mesures adaptées aux circonstances.

Les modalités pratiques pour les personnes invitées à la cérémonie

Suite aux pré-inscriptions en ligne, lancées le 15 décembre 2016 et clôturées début avril 2017, environ 1 300 particuliers ont souhaité assister à la cérémonie à Cerny-en-Laonnois. S'y ajoutent les anciens combattants et des groupes de scolaires, ainsi que des élus et personnalités, ce qui porte le nombre total d'invités à 2 500.

Tous les invités ont été destinataires d'un carton d'invitation individuel, accompagné d'une fiche pratique. En effet, le dimanche 16 avril, l'accès à Cerny-en-Laonnois se fera uniquement par navettes. Pour le grand public, les navettes partiront de Laon (parking du centre commercial Carrefour Romanette) entre 7 h et 8 h 30. Ces mêmes navettes ramèneront les visiteurs au parking Romanette à l'issue de la cérémonie. Un service de sécurité contrôlera les cartons d'invitation et les pièces d'identité de l'ensemble des visiteurs avant la montée dans les bus. La liste des objets interdits (ci-jointe) sera affichée sur le parking.

Sur le site de Cerny-en-Laonnois, un chapiteau avec toutes les commodités permettra aux invités de patienter en attendant le début de la cérémonie et de se restaurer gratuitement : boisson chaude et viennoiserie lors de leur arrivée puis panier repas après la cérémonie.

La cérémonie sera retransmise en direct sur France 3. Des écrans seront installés à Cerny-en-Laonnois afin que le public puisse suivre les différentes étapes du déplacement du Président de la République sur le plateau de Californie et à la Caverne du Dragon.

Les cartons d'invitation devraient parvenir aux invités avant vendredi 9 avril. En cas de problème, les personnes devront se manifester par mail à cette adresse : commemoration02@orange.fr.

Les mesures de sécurité et les restrictions de circulation

Durant tout le week-end, la sécurité sera renforcée sur le Chemin des Dames par une présence accrue des forces de l'ordre, avec des renforts conséquents qui assureront la sécurité sur tous les sites (parkings et cérémonie).

Un périmètre de sécurité sera mis en place sur l'ensemble du Chemin des Dames du samedi 15 avril à 19 h au dimanche le 16 avril à 14 h. Durant cette période, la RD18C allant de Craonne à Cerny-en-Laonnois sera interdite à la circulation publique et sa traversée ne sera pas non plus autorisée.

Des dérogations seront accordées pour les riverains, y compris pour les services à la population (professionnels de santé, services d'aide à domicile, etc.). Une signalétique indiquant les axes interdits et les déviations sera mise en place les jours précédant la cérémonie par les services du conseil départemental, chargés de la voirie.